



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
9 MAI 2017**

- PRÉSENTS** : M. P. MEYLAN, Président  
M. R. PARTY, Secrétaire  
Mmes M. CONRAD, C. DUBELLY HATINGUAIS et I. GIANNATTASIO  
MM. R. BONO, F. CAL SUAREZ, A. CHARVET, F. MERLON, O. OBERSON et B.SCHOPFER  
M. P. BOUVIER, Maire  
M. R. HUGON, Adjoint
- EXCUSÉS** : Mmes M. GAY et V. MORON  
M. X. BEUCHAT, Adjoint

**M. le Président** ouvre la séance à 20h00.

**1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 AVRIL 2017**

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé par 9 oui et 1 abstention.

**2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**a) Sortie du Conseil municipal**

**M. le Président** demande à ce que les Conseillers(ères) municipaux(ales) confirment définitivement leur participation à cette journée, dont il décrit brièvement le programme, et insiste pour que réponse soit rendue dans le délai imparti.

**3. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE**

**a) Confidentialité et secret de fonction**

**M. Bouvier** rappelle à tous qu'ils sont soumis à un devoir de confidentialité et un secret de fonction, notamment dans le cadre des commissions dont ni les séances ni les procès-verbaux ne sont publics. Les informations traitées par les commissaires pouvant être plus ou moins sensibles, elles doivent absolument être considérées comme confidentielles afin d'éviter les éventuelles déformations liées à la propagation.

**b) Police et excès de vitesse dans le village**

Suite à la séance bilatérale Police - DGT, **M. Bouvier** informe le Conseil municipal que les modifications et la mise en conformité de la signalisation dans le village vont être effectuées.

**c) Immeuble communal - route de Bellegarde 18, 20 et 22**

**M. Bouvier** indique qu'un parking provisoire a été installé sur un bout de parcelle loué à l'exploitant. Les places sont actuellement attribuées aux locataires ne pouvant utiliser la leur à cause des travaux. Une taille de la haie a également permis de retrouver les quelques places visiteurs réservées à la copropriété « les Villageoises » (sise derrière l'immeuble communal).

Les travaux de rénovation exécutés en collaboration avec la Régie ont suscité passablement d'organisation, mais **M. Bouvier** constate avec plaisir qu'ils ont débuté et se sont terminés dans les délais. Quant au budget, il a été parfaitement respecté puisqu'une économie d'un peu plus de CHF 80'000.-- a pu être réalisée.

**M. Bouvier** convie les Conseillers(ères) municipaux(ales) à venir au bouquet de chantier de cette première étape, organisé vendredi 12 mai 2017 à midi au dépôt de la voirie.

**M. Bouvier** indique que le rehaussement a pu démarrer. Une étanchéité provisoire a été posée afin de pouvoir enlever le toit, dont un pan entier sera complété par des panneaux solaires à la place des tuiles traditionnelles.

**d) Vol du camion et du matériel de novembre 2016**

**M. Bouvier** mentionne que le petit matériel est racheté au fur et à mesure des besoins.

Le camion sera remplacé par un ISUZU P75 avec benne modulable, prix CHF 92'000.-- TTC. **M. Gunter** a pu essayer les différents modèles utilisés par les communes voisines et a opté pour celui-ci, plus manœuvrable, plus solide et dans le budget (CHF 99'000.--). **M. Bouvier** signale que la durée de vie d'un tel véhicule varie de 20 à 30 ans.

**M. Bouvier** stipule que le remboursement de l'assurance s'élevait à CHF 18'000.--. Cet achat se fera via les fonds propres et ne nécessite pas une délibération car son prix est inférieur à CHF 100'000.--.

**e) Réaménagement du centre du village**

En l'absence de **M. Beuchat**, **M. Bouvier** donne brièvement quelques informations.

***Couvert devant la salle communale***

L'ensemble de la commission a renoncé à la construction du couvert. En effet, le coût démesuré les en a dissuadés.

***WC publics***

Les travaux nécessaires pour que les toilettes de l'arrière de la salle communale deviennent publiques s'élèvent entre CHF 40'000.-- et CHF 50'000.--. Sachant que leur emplacement ne permet pas l'accès aux personnes à mobilité réduite, l'Exécutif renonce à poursuivre ce projet. En revanche, des WC chimiques provisoires seront installés pour l'été.

***Kiosque***

L'emplacement du kiosque est sujet à discussions car il ne satisfait pas l'ensemble des commissaires. Il est en effet compliqué de trouver un emplacement adéquat et comme cela représente un coût élevé, il serait judicieux de bien y réfléchir. Afin d'aider à la prise de décision, l'exploitant potentiel a proposé d'installer, dans un premier temps, une roulotte afin de tester et de recueillir les réactions des habitants. **M. Bouvier** souligne que le kiosque devra également s'intégrer dans l'organisation des manifestations communales extérieures telles que les Promotions ou le 1<sup>er</sup> août.

**f) Parcelles n° 3629, 3631 et 3175 - route de Bellegarde 61, 57-59 et 63-67**

**M. Bouvier** annonce qu'une faillite a été prononcée sur ces parcelles appartenant à MM. Preisig, (FAO des 31 mars et 7 avril 2017). L'Office des poursuites en a fait trois lots dont l'unité économique fera l'objet d'une mise à prix en bloc, précédée d'une mise à prix séparée, représentant un total d'environ CHF 5'800'000.--. Suite à cette publication, l'Exécutif a réfléchi à l'opportunité de compléter le patrimoine communal tout en sachant que les bâtiments sont vétustes.

En date du 6 mai 2017, la Mairie a reçu un courrier de l'Office des poursuites indiquant que la vente aux enchères était reportée, consécutivement à l'effet suspensif de la plainte déposée par MM. Preisig.

Une discussion s'ensuit sur les possibilités de financer un tel investissement, au terme de laquelle, **M. Bouvier** demande aux Conseillers(ères) municipaux(ales) leur avis sur l'idée d'acheter ces parcelles.

Le Conseil municipal se prononce à l'unanimité, soit par 10 oui, en faveur de la poursuite de ce dossier.

**g) Fermeture des douanes et fluidification du trafic dans les villages frontières**

**M. Bouvier** indique avoir reçu une réponse de M. Longchamp. Il souhaiterait qu'elle soit publiée dans le prochain ChancyLien après accord de l'auteur bien évidemment.

**h) Action covoiturage**

**M. Bouvier** rappelle la discussion au sujet du covoiturage et de l'opération coup de poing envisagée lors de la dernière séance du Conseil municipal. Pendant le voyage des Maires et Adjoints, il a eu l'occasion d'avoir un contact direct avec certains intervenants du Canton. Ils y sont globalement favorables et souhaitent eux-mêmes proposer une campagne de covoiturage. Les automobilistes jouant le jeu pourraient transiter par nos villages; les autres seraient refoulés aux douanes primaires.

Il a donc été décidé de renoncer à une action communale séparée. En effet, avec le soutien de la Direction générale des transports, une campagne globale pour la rentrée de septembre 2017 devrait permettre plus d'efficacité.

**i) Chauffage à distance**

**M. Bouvier** communique que **M. Beuchat**, après de fructueuses négociations, est à bout touchant pour trouver un accord avec les SIG et devrait être en mesure de le présenter lors du Conseil municipal du mois de juin.

**j) Vandalisme dans le village**

**M. Hugon** mentionne le feu allumé dans le bassin près de la station-service dans la nuit du 6 au 7 mai 2017. Le danger engendré par la proximité des citernes d'essence nécessite une intervention policière.

**k) Groupement sportif de Chancy**

**M. Hugon** relate la séance organisée avec la commission des affaires sociales, sports et loisirs ainsi que M. Schlaefli, Président du GSC, afin d'expliquer « Sports pour tous » (dimanche après-midi) et « UrbanTraining » (mercredi soir) et le rassurer sur la politique de la Commune en matière de sport.

**M. Bono** indique avoir vu des banderoles « Urban Training » en Valais et relève le côté social de cette activité.

**Mme Dubelly Hatinguais** souhaite que la communication soit meilleure entre la Commune et le GSC, ce dernier doit par ailleurs accepter le dialogue.

#### 4. RAPPORT DE COMMISSION

##### a) Rapport de la commission des finances du 6 avril 2017

**M. le Président** passe la parole à **M. Bono**.

**M. Bono** résume brièvement son contenu et souligne qu'il n'y a eu aucune surprise. Il n'a pas de remarque particulière et reste à disposition pour donner des informations supplémentaires si nécessaire. Le bilan est positif et le plan financier qui doit être mis à jour, va permettre de poursuivre la gestion dans le bon sens des valeurs communales.

**M. le Président** demande s'il y a des remarques particulières sur le rapport et remercie les personnes ayant participé à cette séance. Les Conseillers(ères) municipaux(ales) ne font aucune observation.

#### 5. PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

##### a) Proposition relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2016

**M. le Président** donne lecture du projet de délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.

Aucune remarque n'étant formulée, **M. le Président** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.

##### b) Proposition relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2016 et les moyens de les couvrir

**M. le Président** donne lecture du projet de délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.

Aucune remarque n'étant formulée, **M. le Président** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.

##### c) Proposition relative à la modification des statuts de l'Office régional de la protection civile

**M. le Président** passe la parole à **M. Hugon**.

**M. Hugon** informe le Conseil municipal que la commune de Cartigny souhaitant apporter encore quelques modifications, la proposition ne peut être présentée ce soir. Le vote est reporté à la prochaine séance (20 juin 2017).

#### 6. ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2017 AU 31 MAI 2018

**M. le Président** annonce qu'il ne souhaite pas se représenter pour la présidence du Conseil municipal et propose la candidature de **Mme Giannattasio** pour ce poste.

Aucune autre candidature n'étant présentée, cette proposition est mise au vote.

**Mme Giannattasio** est élue Présidente du Conseil municipal à l'unanimité, soit par 11 oui.

Il est pris acte de cette élection.

**Mme Moron** renonçant à reprendre la vice-présidence, **M. le Président** propose la candidature de **M. Cal Suarez** pour le poste de Vice-Président.

Malheureusement, **M. Cal Suarez** doit refuser ce mandat, ses impératifs professionnels étant trop importants.

**M. Schopfer** se voit également dans l'obligation de refuser cette proposition pour les mêmes raisons.

Finalement, **M. Charvet** s'offre pour reprendre ce rôle.

Aucune autre candidature n'étant présentée, cette proposition est mise au vote.

**M. Charvet** est élu Vice-Président du Conseil municipal par 10 oui et 1 abstention.

Il est pris acte de cette élection.

**M. le Président** propose la candidature de **M. Party** pour le poste de Secrétaire.

Aucune autre candidature n'étant présentée, cette proposition est mise au vote.

**M. Party** est élu Secrétaire à l'unanimité, soit par 11 oui.

Il est pris acte de cette élection.

**M. le Président** tient à remercier les membres du Conseil municipal et l'Exécutif pour l'excellente collaboration durant son mandat ainsi que le secrétariat pour son indéfectible appui.

## 7. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

### a) Commission des affaires sociales, sports et loisirs

**Mme Giannattasio** indique que l'entretien avec M. Yves Perrot du CAD, centre d'animation pour retraités, a été constructif et plusieurs projets seront étudiés pour nos Aînés.

Elle annonce que la première séance « Urban Training » a lieu demain et qu'elle remporte un franc succès puisque les inscriptions sont complètes. Elle espère que M. Schlaefli rebondira sur ce succès pour le développement de cette activité en plein air. **Mme Giannattasio** remercie les membres de la commission de l'avoir soutenue efficacement lors de la séance précitée - point 3.k).

### b) Commission des relations publiques et de la communication

**Mme Dubelly Hatinguais** revient sur les deux problèmes apparus lors du dernier ChancyLien. En effet, la distribution a oublié une rue et l'impression d'une cinquantaine d'exemplaires a été ratée suite à un souci avec une machine défectueuse. Pour la prochaine parution, la commission a décidé de refaire appel à eux puisque les « dégâts » ont été réparés dans les 48h. Un bilan sera effectué après celle-ci.

**Mme Dubelly Hatinguais** annonce par ailleurs que la création d'une page officielle Chancy sur Facebook a débuté.

La prochaine parution du ChancyLien aura lieu en septembre. Le délai de remise des articles est donc fixé à la rentrée. Elle souhaiterait notamment y inclure un mot de **M. Bono** sur les tests effectués avec le drone.

### c) Commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie

**M. Schopfer** confirme que suite à la dernière et énième proposition de Charpente Concept pour le couvert de la salle communale, les commissaires, après en avoir longuement débattu, ont décidé de ne pas engager les frais importants y relatifs. Seuls les travaux d'isolation de la véranda seront donc effectués.

La prochaine séance aura lieu le 22 mai 2017 à 18h30.

**Procès-verbaux des commissions**

Les présidents des commissions déplorent tous le manque de réaction quant à l'envoi et l'approbation des procès-verbaux. Il est donc décidé, à l'unanimité, que les remarques y relatives devront être transmises dans la semaine (date du mail faisant foi), passé ce délai, le procès-verbal sera considéré comme étant approuvé.

**Chemin des Raclerets**

**M. Merlon** constate que les pots de fleurs n'ont toujours pas été déplacés.

**M. le Président** lève la séance à 21h55.



Le Président du Conseil municipal  
Pierre Meylan



Le Secrétaire du Conseil municipal  
Raphaël Party



La Secrétaire  
Joëlle Noverraz